LES AILES DU VAL D'OISE

Edition juin 2022

Sommaire

EDITORIAL 2
ORGANISATION DU SECTEUR 450 4
LA VIE LOCALE 5
SOUVENIRS ET ACTIVITÉS PASSÉES 8
UN PEU D'HISTOIRE… 14
OPEX ? QU'ES AQUO ? 16
NOS OBJECTIFS 18

EDITORIAL

Le Mot du Président, LCL (RC) Raymond ROCHER

En ce début de mandature, je souhaite articuler cet éditorial autour des trois axes suivants :

1. La succession à la Présidence du Secteur 450 ;
2. Le fonctionnement de l'ANORAA ;
3. L'état des lieux et les perspectives pour notre association.

Dans un premier temps, pour ce qui est de la succession à la Présidence du secteur 450, je vous suis reconnaissant de la confiance que vous m'accordez pour piloter, animer rendre compte, évaluer, impulser le fonctionnement du secteur. L'ensemble de ces activités ne pouvant s'exercer qu'en faisant appel à l'expertise des membres du comité et du bureau que vous avez élus lors de la dernière assemblée annuelle. Cette confiance m'honore et m'oblige. D'autant plus, qu'étant réserviste citoyen air, je suis issu du monde civil, avec un passé militaire d'appelé au sein de l'Armée de l'Air (Toul, Metz, Nancy)) dans laquelle j'ai œuvré au sein d'une station hertzienne. En effet, diplômé de l'enseignement supérieur, dans la filière génie électrique option électronique, ces compétences professionnelles premières acquises, m'ont permis de les mettre à disposition de l'armée de l'air, pour répondre en tout ou partie, à leurs besoins spécifiques, dans ce domaine.

Au sortir de ce parcours, j'ai intégré par concours, le ministère de l'Education Nationale en tant que professeur d'électronique titulaire, exerçant à Ecole Nationale Normale d'Apprentissage. Après des années multiples et variées, d'exercice professoral (formation d'adultes, de professeurs, auteur de sujets d'examens et de concours de professeurs…), dans les Académies de Créteil et Versailles, j'ai intégré par concours, le corps des Inspecteurs de l'Education Nationale (IHEEF). J'ai alors servi en tant que cadre supérieur (conseiller du Recteur, du DASEN 95, vice -doyen du collège des inspecteurs), dans l'académie de Versailles. Au sortir de cette carrière professionnelle, j'ai prolongé mon action pédagogique, en faisant partie de l'équipe nationale d'experts Erasmus. Cette nouvelle activité m'a conféré une ouverture européenne. Ainsi, l'ensemble de ces parcours professionnels sélectifs et exigeants, a développé en moi des compétences professionnelles transférables, que je souhaite mettre à disposition et partager au sein de l'ANORAA, afin de contribuer à répondre à sa devise « S'unir pour servir ».

Puis, je voudrais rendre un hommage appuyé à tous mes prédécesseurs, le Colonel Raoul BETRANCOURT, le Lieutenant-Colonel Jean-Louis BARBE, le Colonel Marc LONGOBARDI, le Lieutenant-Colonel Fréderic BESSIERE, pour ne citer que les plus récents que je connais, et en particulier au Lieutenant-Colonel Philippe SAUMITOU, qui récemment, au cours de ces deux mandatures successives, a fait face à l'évolution structurelle et conjoncturelle de l'ANORAA.

A cette fin, il a mis en œuvre des qualités humaines de compréhension, de bienveillance, d'écoute, d'empathie et d'accompagnement fonctionnel en faisant preuve d'innovation, d'agilité et de réactivité dans un environnement sociétal disruptif. Je le remercie donc chaleureusement pour l'action qu'il a conduite au cours de ces six années de mandature et j'espère, dans la continuité de mes prédécesseurs être à la hauteur du travail accompli et à accomplir.

Dans un second temps, il m'importe de rappeler ce que vous partagez tous, en tant que membres de l'ANORAA, quant au fonctionnement de cette association, qui est dual. En effet, son statut juridique est civil, et sa finalité est civilo-militaire, car elle a pour objet de :

1. Contribuer au rayonnement de l'Armée de l'Air et de l'Espace
2. Favoriser le recrutement (AAE, ANORAA)
3. Promouvoir ses valeurs de respect, d'intégrité, de service et d'excellence
4. Concourir au devoir de mémoire
5. Perpétuer le souvenir des combattants ainsi que les grandes figures de l'aéronautique et de l'espace
6. Susciter auprès de la jeunesse l'intérêt pour l'Armée de l'Air et de l'Espace.

C'est dans ce référentiel qu'évolueront les prochaines actions qui seront conduites par le secteur 450 de l'ANORAA.

Enfin, au cours de l'année 2021 qui vient de s'écouler, les officiers de réserve membres de l'ANORAA, secteur 450, ont fait preuve de résilience face à la pandémie d'une part, en maintenant leur adhésion et d'autre part, en maintenant le contact et autant que faire se peut, les activités de l'association.

A cette fin, ils ont fait preuve d'innovation, d'agilité et d'adaptation à la situation chaotique en acceptant par exemple, que l'Assemblée Annuelle ait lieu en virtuel, et les votes qui en découlent, se fassent de manière électronique. Cet engagement contribue à notre résilience collective. En effet, dans le contexte où la défense de notre pays et la sécurité ne font plus qu'un, la complémentarité entre les forces d'active et de la réserve est devenue incontournable.

Dans cet état d'esprit, je salue la mobilisation de chacun d'entre vous pour couvrir le territoire départemental afin de faire connaitre et reconnaitre les actions conduites par l'ANORAA qui s'inscrivent dans le cadre décrit précédemment.

Au sortir de cette pandémie, qui a laissé des traces, en particulier dans l'attrition naturelle et artificielle de nos membres, je sais pouvoir compter à nouveau sur vos capacités d'innovation, d'adaptation, de résilience et votre engagement sans faille, afin de s'unir pour servir et affronter les défis de l'année 2022 posés à notre association, qu'ils soient d'ordre humain, relationnel, structurel, économique ou financier. Je formule ainsi le souhait, que le déroulement de cette année 2022, se conduise, selon les termes du GAA (ex CEMAAE) Philippe LAVIGNE, avec audace et passion !

ORGANISATION DU SECTEUR 450

L'assemblée annuelle 2021 a permis la constitution d'un bureau renouvelé intégrant de nouveaux membres, avec la répartition suivante des responsabilités.

Membres du bureau :

- LCL (H) Jean Louis BARBÉ, Président d'honneur
- LCL (RC) Raymond ROCHER, **Président**
- CNE (RC) Catherine LOUBET, Vice-Présidente
- COL (H) Jean-Michel CONTAN, Vice-Président
- CNE (R) Fabrice HERVAN, SG
- COL (H) Fabienne CONTAN, SG Adjointe
- CDT (RC) Alain COURANTON, Trésorier

Porte-drapeau : LCL (H) Jean-Louis BARBÉ - CNE (R) Fabrice HERVAN - CNE (RC) Roger MIGNOT

LA VIE LOCALE

Prévision de sortie pour le dimanche 25 septembre 2022

Une marche, promenade de santé de moins de deux heures est organisée le dimanche 25 septembre 2022 à 09 h00 au départ du 1 avenue de France à FREPILLON 95740.

Cette marche sans difficultés devrait nous permettre de nous retrouver dans un cadre champêtre. Le but est la cohésion, la santé, l'échange, le plaisir de se retrouver après tous ces temps difficiles que nous venons de passer.

Nous proposons ensuite de partager le repas tiré du sac (PVR) sur place dans le jardin du 1 avenue de France à FREPILLON.

Merci de s'inscrire auprès du LCL (h) Jean-Louis BARBÉ 06 19 15 05 09

Prévision de sortie pour le mois de septembre 2022 proposée par le CNE (RC) Catherine LOUBET

Crédit Photo : Safran/D.Beaufrere

MUSEE SAFRAN Melun Villaroche

AERONAUTIQUE ET SPATIAL SAFRAN
ROND-POINT RENÉ RAVAUD
77550 RÉAU

Pour tous les passionnés d'aviation et d'espace, le musée Safran est fait pour vous ! Venez découvrir les collections.

Entrée libre et gratuite pour tous :

- Le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Le deuxième et le dernier samedi du mois de 14h à 17h

Les autres jours, des visites en groupe à partir de 10 personnes sont assurées sur rendez-vous par l'Association des Amis du Musée Safran.

- Un groupe est constitué à partir de 10 personnes, un membre de l'Association des Amis du Musée Safran vous guidera tout au long de votre visite.
- Le tarif global pour le guide est de 50 euros.
- La visite dure 1h30
- Pour la réservation il y a possibilité de réserver sur le calendrier du site du Musée. La confirmation sera faite ensuite par le Musée.
- Ci-dessous les coordonnées de la personne responsable de la Communication.
- Le Directeur du Musée Safran : Monsieur Christophe Lorrière.

Quitterie de BRÉBISSON

Responsable Communication Safran SA

P +33 (0)1 40 60 83 22 • M +33 (0)7 89 32 29 49

2 boulevard du Général Martial Valin – CS 51618
Paris Cedex 15 – France
www.safran-group.com

Concernant le repas, restaurant routier le plus proche du Musée :

- Restaurant Stratto (menus selon la saison)

  Aire de la Galande la Sablière autoroute A5b, 77550 Réau
  01 85 60 01 85 https://g.co/kgs/J3LfyE

Accès par la Route

En provenance de Paris : A6 - A4 - N104 - A5b
En provenance de Province : N104 - A5b
Coordonnées GPS : 2°39, 1033 Est - 48°36, 2711 Nord

Découvrez la richesse des collections : moteurs d'avions, d'hélicoptères et de fusées, trains d'atterrissage, freins, drones… sans oublier une collection complète de motos Gnome et Rhône et bien d'autres matériels du groupe Safran.

L'Espace Patrimoine Safran a en charge la conservation, la gestion, la communication et la valorisation des documents patrimoniaux (iconographie, audiovisuel, etc.) de Safran.

Créé le 1er juillet 2006, l'Espace Patrimoine est rattaché au Département Gestion documentaire et Archivage qui dépend de la Direction juridique du Groupe. Il traduit la volonté de Safran de conserver, transmettre et partager son histoire, faite de passion et d'innovation depuis plus d'un siècle.

Cet Espace se veut un lieu d'accès unique au patrimoine Safran et un guide pour vous faire découvrir l'histoire du Groupe, à travers l'ensemble des sociétés le composant, principalement :

- Safran Aero Boosters - Safran Transmission Systems - Safran Electronics & Defense
- Safran Aerosystems - Safran Nacelles - Safran Electrical & Power - Safran Aircraft Engines
- Safran Cabin - Safran Power Units - Safran Landing Systems - Safran Helicopter Engines
- Safran Seats

Nous vous laissons découvrir par le lien ci-dessous, la galerie photos des collections que nous pourrons admirer ! https://www.museesafran.com/

SOUVENIRS ET ACTIVITÉS PASSÉES

Visite du site de la Coupole d'Helfaut 11 juin 2022

C'est avec enthousiasme et par une météo particulièrement clémente qu'un petit groupe de membres de notre Secteur s'est retrouvé à l'EAR de Taverny dans le cadre de la sortie programmée vers la Coupole d'Helfaut, le samedi 11 juin 2022.

La journée a débuté par la visite d'un site exceptionnel de la Seconde Guerre Mondiale, situé dans le Pas de Calais à proximité de Saint Omer. L'ouvrage protégé a été construit par l'organisation Todt entre 1943 et 1944 et un dôme de béton de 55 000 tonnes protège ce qui devait être une base de lancement de V2.

Aujourd'hui, le site abrite un étonnant musée sur l'histoire du Nord de la France dans la guerre, ainsi que sur l'histoire de la conquête de l'espace. Après un café d'accueil bienvenu et très agréable, nous avons pu bénéficier d'une visite guidée de plus de deux heures, riche sur un plan technique et sur un plan historique.

De nombreux matériels, dont V1, V2, moteurs de fusées V2, sont exposés et plusieurs projections ont complété les présentations de notre guide, nous permettant ainsi de découvrir plus en détail les armes secrètes d'Hitler fabriquées par des déportés dans le camp de concentration de Dora, en Allemagne. Les ingénieurs nazis, récupérés par les Alliés en 1945, développeront ensuite les programmes spatiaux jusqu'aux premiers pas de l'Homme sur la Lune.

En début d'après-midi, la séance du planétarium 3D nous a fait voyager jusqu'aux confins de l'Univers en images de synthèse très réalistes. Le résultat des données spatiales des sondes Voyager est exploité de façon remarquable et les images des planètes les plus éloignées de notre système solaire sont saisissantes.

Puis, à la suite de la découverte de ce site impressionnant de la Seconde Guerre Mondiale, nous avons décidé de conclure notre journée par une séquence « devoir de mémoire » à proximité du blockhaus d'Eperlecques, qui pourrait d'ailleurs faire l'objet d'une future escapade.

En effet, plusieurs milliers d'ouvriers, contraints aux travaux forcés, ont commencé les travaux de ce site de lancement de missiles V2 en mars 1943. Après plusieurs mois de construction, le 27 aout 1943, 187 bombardiers américains B-17 de l'US air force attaquèrent le site avec des effets dévastateurs.

Dans ce contexte, un de nos grands anciens, **le commandant des Forces Aériennes Françaises Libres René Mouchotte**, qui a participé à la protection de ce raid de bombardement, est tué au cours de cette mission.

Enfin, la journée s'est achevée, en présence de plusieurs membres du conseil municipal d'Eperlecques, dont la première adjointe au Maire, et de représentants du comité assurant l'entretien du mémorial, par le geste symbolique d'un dépôt de gerbe. Nous avons voulu ainsi rendre un hommage appuyé à la mémoire de **René Mouchotte** et de tous ceux qui ont connu les souffrances et la mort sous la terreur imposée par le nazisme.

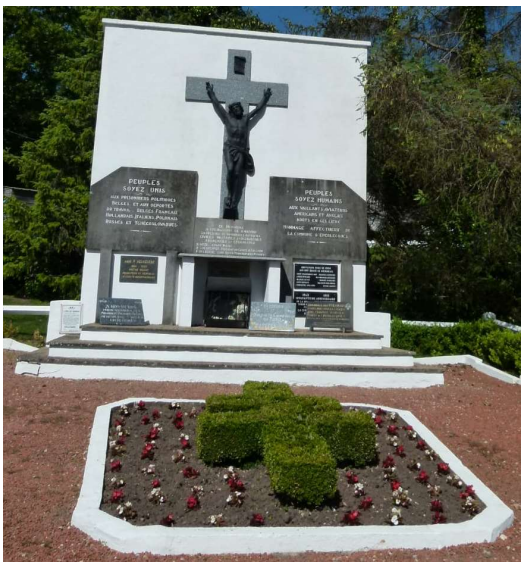

RALLYE CITOYEN DU 18 MAI 2022 AU FORT DE CORMEILLES-EN-PARISIS

La quatrième édition du rallye citoyen organisé par la Délégation Militaire Départementale du Val d'Oise (DMD95) s'est tenu pour la première fois au Fort de Cormeilles-en-Parisis, le 18 mai 2022. La journée a débuté par une cérémonie des couleurs à laquelle tous les collégiens ont participé avec beaucoup de dignité.

Onze équipes de sept collégiens de 3ème ont participé et ont représenté onze établissements scolaires du Val d'Oise. Ils sont venus de Pontoise, Sannois, Mériel, Méry-sur-Oise, Cormeilles-en-Parisis, Montigny-lès-Cormeilles et Soisy-sous-Montmorency.

Onze ateliers portant sur les thèmes de la citoyenneté et du devoir de mémoire, du sport et de la connaissance des armées ont été animés tout au long de la journée permettant à chaque collégien de développer son goût de l'effort, de l'engagement, de l'action et de la réflexion en équipe. Tout ceci dans le but de promouvoir et de développer l'esprit de défense, le civisme, la citoyenneté et la solidarité entre les jeunes participants.

Secteur 450 Val d'Oise

Un circuit jalonné d'épreuves sportives ou de réflexion a été proposé.

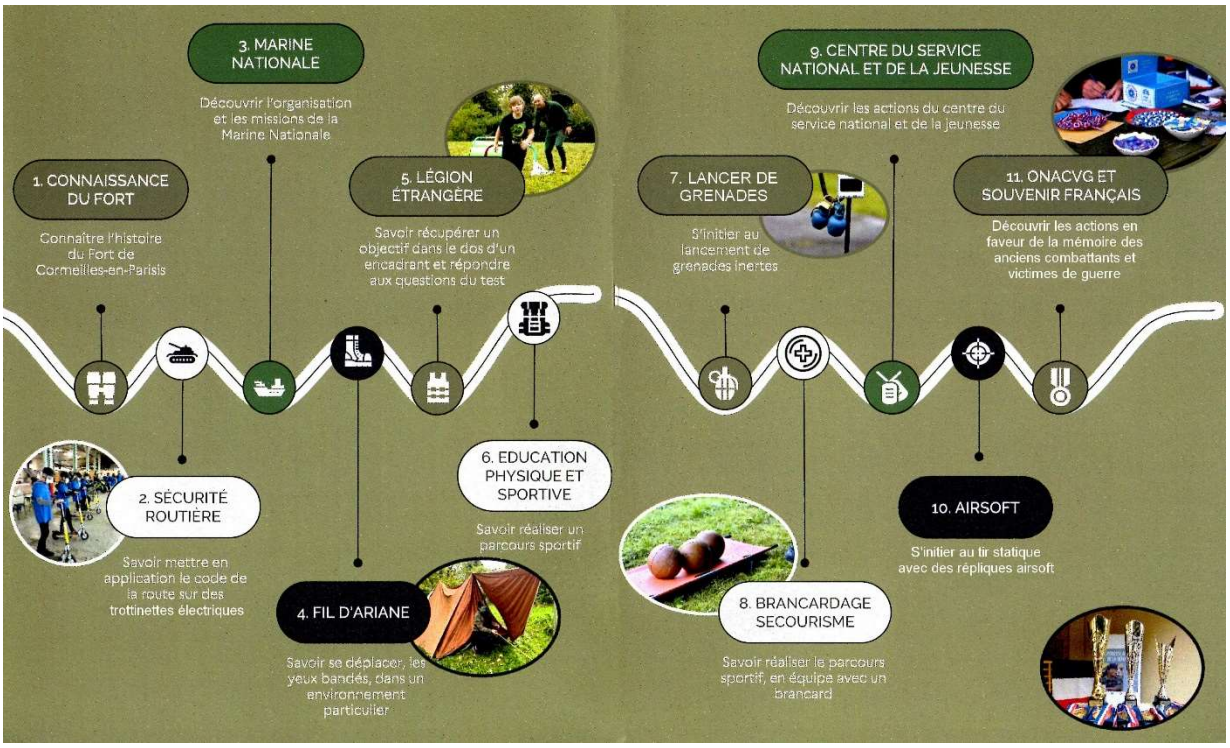

Pour animer les ateliers et accompagner les équipes de collégiens, des responsables et encadrants bénévoles ont répondu présent. Parmi eux, des membres du secteur 450 de l'ANORAAE (une dizaine) n'ont pas hésité à donner un peu de leur temps au profit de ces jeunes, volontaires et motivés.

La journée s'est terminée par la proclamation des résultats avec remise des diplômes et récompenses.

COMMEMORATIONS

Journée nationale de la Résistance : ANORAAE- Secteur 450.

Sur invitation de M le Préfet du Val d'Oise, le vendredi 27/05/2022, une délégation du secteur 450 de l'ANORAAE, a participé à la cérémonie commémorative de la journée nationale de la Résistance, organisée à la Préfecture à Cergy.

A l'issue de cette cérémonie, une plaque commémorative en l'honneur du Lieutenant-Colonel Raphaël FOLLIOT, Compagnon de la Libération, a été dévoilée.

Lors de son discours, M le Préfet a rappelé « l'Esprit de Résistance », le nécessaire devoir de mémoire, et remercié les élèves présents, lauréats du concours de la Résistance.

UN PEU D'HISTOIRE…

LA CARTE DU COMBATTANT

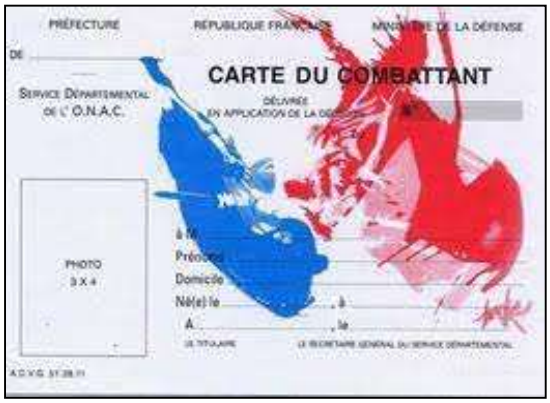

La carte du combattant a été créée en 1926 en se fondant sur le droit à réparation reconnu aux anciens combattants et aux victimes civiles de guerre, voté le 31 mars 1919 par le parlement français, juste après la première guerre mondiale et grâce à la forte influence des associations d'anciens combattants.

De nos jours la carte du combattant est accordée via les services départementaux de l'Office National des Anciens combattants et Victimes de Guerre (ONAC-VG) à tout ancien combattant qui justifie de 120 jours de présence dans une unité militaire reconnue comme combattante par le ministère des armées, ou de présence dans une unité ayant connu au moins neuf actions de feu, ou de blessures, ou de maladies reçues dans le service, ou d'une détention d'au moins 90 jours à l'ennemi.

Depuis le 1er octobre 2015, toute personne ayant participé à une opération extérieure (OPEX) de 120 jours (consécutifs ou non) peut prétendre à se faire attribuer la carte du combattant.

Cette carte donne droit à la retraite du combattant, insaisissable et non imposable. Depuis le 1er janvier 2021, cette retraite est de 757 € par an, versée aux titulaires âgés de 35 ans. Son attribution n'est pas systématique, il faut en faire la demande auprès de l'ONAC-VG.

Elle donne droit également à une demi-part fiscale supplémentaire (non cumulable) au titre de l'impôt sur le revenu pour les titulaires de la carte du combattant âgés de plus de 74 ans. Depuis le 1er janvier 2021, ce bénéfice est aussi accordé à la veuve du titulaire de la carte du combattant. Le titulaire de la carte du combattant a la possibilité de se constituer une retraite mutualiste du combattant (RMC) majorée et valorisée par l'état (25%), à l'accès aux services sociaux de l'ONAC-VG, au droit au drapeau tricolore sur le cercueil lors des obsèques de l'ancien combattant. La carte du combattant donne droit également au port de la croix du combattant. La carte du combattant constitue enfin l'un des critères préalables à l'obtention de la croix du combattant volontaire.

La croix du combattant, son attribution et son port sont consécutifs à l'attribution de la carte du combattant.

LA CROIX DU COMBATTANT VOLONTAIRE

Cette décoration militaire française récompense les combattants volontaires qui ont choisi spontanément de servir dans une unité combattante à partir de la guerre 1939-1945.

Il a d'abord été créé une croix spécifique pour la guerre 1939-1945 avant que celle-ci ne soit remplacée, en 1981, par une croix unique pour toutes les opérations menées depuis 1939. Les théâtres concernés sont : Guerre 1939-1945, Indochine, Corée, Afrique du nord.

Pour les opérations extérieures (OPEX), la croix ne peut être attribuée qu'à des appelés du contingent s'étant portés volontaires pendant la durée légale de leur service militaire ou d'un volontariat service long (VSL) pour participer à une opération extérieure (OPEX) ou à des membres de la réserve opérationnelle ayant participé à l'OPEX sur acte de volontariat spécifique.

Dans tous les cas, le postulant à la croix du combattant volontaire doit être titulaire de la carte du combattant délivrée au titre du conflit ou de l'opération concernée, ainsi que de la médaille outre-mer afférente avec la barrette correspondante, ou la médaille commémorative avec la barrette correspondante.

De par sa faible population susceptible d'être éligible à cette décoration (anciens appelés du contingent et réservistes), la croix du combattant volontaire est rare et recherchée, ce qui permet à cette croix de conserver toute sa valeur du volontariat.

LE TITRE DE RECONNAISSANCE DE LA NATION

Le titre de reconnaissance de la nation (TRN) est voisin du statut d'ancien combattant, mais les droits accordés sont moins étendus.

Il est attribué aux militaires et civils ayant participé durant 90 jours au moins aux conflits armés majeurs conduits par la France et ses forces armées. Aux yeux de l'ONAC-VG, il assimile son détenteur au statut d'ancien combattant, sans toutefois pouvoir prétendre ni à la retraite du combattant, ni à la demi-part fiscale associée à la détention de la carte du combattant à partir de l'âge de 74 ans. En revanche, il est possible à son détenteur de souscrire à la retraite mutualiste du combattant (RMC) et de demander à bénéficier du drapeau tricolore sur le cercueil.

OPEX ? QU'ES AQUO ?

L'année 1962 coïncide avec plusieurs tournants de l'histoire d'un monde partagé entre les sphères d'influence des deux grands vainqueurs de la seconde guerre mondiale.

Les vagues de décolonisation et l'émergence des pays dits « non alignés » qui donne une voix au « Tiers Monde » viennent troubler le face à face entre les deux blocs Est et Ouest, emblématique de la guerre froide ; le risque de guerre nucléaire atteint son paroxysme au moment de la crise des missiles de Cuba forçant la voie à une période de détente, dite de « coexistence pacifique ».

Dans ce contexte planétaire, la France doit renégocier sa place dans le monde après la perte de la majeure partie de son empire colonial. Elle s'appuie, outre sur son siège permanent de membre permanent au Conseil de Sécurité de l'ONU, sur sa force de dissuasion autonome et sa présence dans une zone d'influence qui s'étend principalement sur le continent africain où elle n'a pas renoncé au rôle de protection des jeunes Etats indépendants et amis de son « pré carré » exposés à des agressions extérieures ou à des troubles résultant de convulsions intérieures.

Aux temps de guerres de décolonisation succèdent des interventions ponctuelles aux formes variées, limités, tant en termes de durée que de moyens et d'objectifs, encadrés par des dispositifs légaux internationaux contraignants. Ces interventions sont qualifiées « d'opérations extérieures » (OPEX).

L'origine du terme d'OPEX provient de l'expression « Théâtres d'Opérations Extérieures » (TOE), utilisée pour désigner la présence militaire française dans l'entre-deux-guerres en Afrique Occidentale Française, en Pologne, au Moyen-Orient et au Maroc.

Après 1963, la France se trouve impliquée dans une trentaine d'OPEX, essentiellement africaines, qu'il s'agisse de soutenir le Tchad ou de protéger ses ressortissants européens comme à Kolwezi en mai 1978. Des années 1960 aux années 1990, la France intervient seule dans ses anciennes colonies. Depuis 1980 et surtout depuis 1991, date de la dislocation du bloc soviétique, la France étend considérablement ses interventions extérieures dans un périmètre géographique élargi au-delà du cercle de ses anciennes possessions. A partir de ces dates, la France intervient avec d'autres pays, alliés ou amis, au sein de coalitions militaires (Liban, Ex-Yougoslavie). A cet égard la guerre du Golfe en 1991 marque une nouvelle ère des interventions françaises, celles effectuées dans un contexte multinational souvent sous la bannière de grandes organisations comme l'ONU, l'OTAN (Afghanistan, Irak, Syrie…) et avec une armée professionnalisée.

Les OPEX recouvrent une réalité protéiforme et complexe, constituant un large éventail d'actions : des missions d'interventions, d'interposition, des missions d'appui ou de contre-insurrection, des missions de sécurisation, d'acheminement d'aide humanitaire, des missions d'observation de l'ONU en passant par la formation des armées locales, la protection des populations en danger, les évacuations de ressortissants, la lutte contre le terrorisme dans le Sahel par exemple, de lutte contre la piraterie en Mer Rouge ou dans le golfe de Guinée

confiée à la Marine. Une opération pouvant, dans la durée, cumuler toutes les formes d'intervention.

Depuis 1963, ce sont près de 170 opérations extérieures, missions de combat ou de maintien de paix qui ont été menées et continuent à être menées par la France.

Près de 800 militaires, terriens, marins ou aviateurs sont morts pour la France dans ces opérations.

Qu'ils reposent en paix !

(Lignes tirées du dictionnaire des Opérations extérieures de l'Armée Française – Edition Nouveau monde)

Le monument aux morts des anciens combattants est situé au cœur du parc André Citroën dans le XV° arrondissement de Paris

NOS OBJECTIFS

TRANSMETTRE et préserver la mémoire et les valeurs républicaines des anciens combattants. L'idéal de paix et les valeurs qui ont guidé leur engagement sont toujours au cœur de l'apprentissage civique des jeunes générations. La mémoire mène à la citoyenneté.

PARTAGER une mémoire européenne et internationale des conflits passés, connaître le passé et sauvegarder cet héritage pour promouvoir la paix.

COMMÉMORER et célébrer les grandes dates et les événements qui ont fait notre histoire récente.